

Mlle ROULET



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 mars 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code

de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 octobre 2004, **Mademoiselle Arlette ROULET**, en son vivant Retraitée, demeurant à GORDES (84220) clos des Pourquoiers.

Née à ETTERBEEK (BELGIQUE), le 28 septembre 1932. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Belge. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à APT (84400) (FRANCE), le 5 novembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guy FRAYCHINAUD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD

- Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 25 février 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Guy FRAYCHINAUD, notaire à GORDES (84220) rue des clastres, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



Ecrit par Echo du Mardi le 2 mars 2021

3950519

Publié le 02/03/2021